

Image not found or type unknown



Une administration peut-elle vous demander vos relevés de comptes

Par **gerard501**, le **18/12/2011** à **13:54**

Bonjour,
Je voudrais savoir si une administration a le droit de vous demander de fournir vos relevés bancaires: Comptes courants, épargne, portefeuille ect...
La liste des pièces à fournir exige les trois derniers relevés de compte courant, et relevé de tous comptes (épargne, portefeuille ect...) pour constituer un dossier de bourse scolaire.
Merci beaucoup pour votre réponse